



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 février 2021 à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse MARLENE CORDATO.

Les membres du conseil assistent à la séance par vidéo-conférence leur permettant d'y participer simultanément, de délibérer et voter conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020.

Le directeur général par intérim et la greffière assistent également à la séance par vidéo-conférence.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- monsieur Mario Ménard, décédé le 24 décembre à l'âge de 66 ans;
- monsieur Donald William Devey, décédé le 9 janvier à l'âge de 70 ans;
- monsieur Harold A. Daub, décédé le 12 janvier à l'âge de 87 ans;
- monsieur Gilles Dubrule, décédé le 12 janvier à l'âge de 59 ans;
- madame Céline Bossé née Côté, décédée le 15 janvier à l'âge de 90 ans;
- monsieur Pierre Fauvel, décédé le 15 janvier à l'âge de 68 ans;
- monsieur Gaston Dumas, décédé le 24 janvier à l'âge de 83 ans;
- monsieur Charles Beaudry, décédé le 25 janvier à l'âge de 76 ans;
- madame Doris Auger née Dagenais, décédée le 29 janvier à l'âge de 81 ans.

Madame la mairesse prononce une allocution sur la mise à jour de la situation de la Ville dans le cadre de la pandémie et sur ses activités.

**RÉSOLUTION 2021-02-035**  
**ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE modifier l'ordre du jour par le retrait du sujet 25. Approbation d'un concept architectural – San Leon phases 4 et 5 – Rue des Francs-Bourgeois – Zone R-3 407.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions par écrit en raison de la tenue de la séance par vidéo-conférence.

La présidente répond à la question reçue par écrit relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

**RÉSOLUTION 2021-02-036**  
**PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021 tel que soumis.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-037**  
**RÈGLEMENT RV-1522-7 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 12 janvier 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement, ainsi que les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1522-7 modifiant les dates d'échéance des versements des taxes foncières prévues au Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-038  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement par consultation écrite du 4 au 18 janvier 2021 sur le Règlement RV-1695 prévoyant l'acquisition du lot 2 502 599 du cadastre du Québec et son financement par emprunt.

Adoptée

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2021-02-039  
RÈGLEMENT RV-1666-1**

Le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1666-1 modifiant le Règlement RV-1666 prévoyant le remplacement de vannes et d'une section de conduite d'aqueduc à l'intersection des boulevards du Faubourg et de la Grande-Allée et décrétant un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

**RÉSOLUTION 2021-02-040  
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général par intérim et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 18 décembre 2020 au 7 janvier 2021.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-041  
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2020 montrant un total des activités de 8 484 271,36 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-042  
TRAVAUX MUNICIPAUX ET APPROPRIATIONS D'UNE PARTIE DU  
SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE décréter les travaux municipaux et projets suivants et d'autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé comme suit :

- 110 000 \$ pour l'acquisition d'équipement incendie et de sauvetage technique;
- 60 000 \$ pour l'ajout d'éclairage de la piste de vélo BMX;
- 100 000 \$ pour l'établissement du plan directeur des parcs;
- 20 000 \$ pour des travaux complémentaires à l'entrée de la maison des jeunes;
- 20 000 \$ pour le remplacement des chaises au Centre communautaire et à la Maison du citoyen;
- 23 000 \$ pour la réalisation d'une étude sur l'aménagement des salles;
  
- 4 000 \$ pour le versement d'une aide financière au nom des employés à deux organismes communautaires locaux, à savoir le Centre prévention suicide Le Faubourg et la Maison d'accueil Le Mitan, au montant de 2 000 \$ chacun.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-043  
DON ET/OU SUBVENTION ET APPROPRIATION D'UNE PARTIE DU  
SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'accorder une aide financière de 37 985 \$ au Fonds communautaire pour venir en aide aux organismes de loisirs, imputable au poste budgétaire 02 110 00 991.

D'approprier la somme à une partie du surplus libre accumulé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-044  
TRAVAUX MUNICIPAUX ET EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE décréter les travaux municipaux et projets suivants et d'autoriser la trésorière à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- 20 000 \$ pour divers travaux de mise aux normes de la caserne;
- 12 000 \$ pour l'achat d'équipement d'activités sportives;
- 4 000 \$ pour l'achat d'équipement pour les camps de jour;
- 17 000 \$ pour l'aménagement de l'enceinte de la piscine;
- 10 000 \$ pour le réaménagement des bureaux au chalet du parc Pellerin;
- 27 000 \$ pour le remplacement de mobilier à la bibliothèque;
- 10 000 \$ pour la production et l'installation d'affiches sur le mur extérieur de la glace 2;
- 4 000 \$ pour le rangement de l'équipement de sonorisation et d'éclairage à l'@dabase;
- 6 000 \$ pour l'analyse de la faisabilité d'un toit vert sur le bâtiment communautaire de l'@dabase;
- 20 000 \$ pour l'établissement d'un diagnostic sur la mécanique, l'électricité et la plomberie aux bureaux administratifs du 305, chemin de la Grande-Côte;
- 30 000 \$ pour le remplacement de la porte et de l'escalier de livraison aux bureaux administratifs du 305, chemin de la Grande-Côte;
- 15 000 \$ pour divers projets visant l'intégration des personnes handicapées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-045  
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL – DÉCLARATIONS RÉVISÉES**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires révisées de la conseillère Lori Doucet et des conseillers François Côté et Jonathan Thibault, conformément aux dispositions des articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2)

DE transmettre un avis du présent dépôt à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-046  
RENOUVELLEMENT OU PROLONGATION DES MANDATS DE CITOYENS  
MEMBRES DE COMMISSIONS OU COMITÉS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De renouveler ou prolonger jusqu'au 31 janvier 2022 le mandat des citoyens membres de commissions ou comités, conformément au tableau du 19 janvier 2021 suivant :

<b>Commission / Comité</b>	<b>Membres</b>
Commission de la Communication et de la Ville future	Stéphanie Tremblay Danielle Desbiens François-Olivier Michaud Émric Debien
Commission de l'Environnement	Ève Perron Marie-Ève Racette Mark McKenna
Commission de la Participation citoyenne	Valérie Harnois Isabelle Sayegh Lyse Boulet Christine Turgeon
Comité conseil jeunesse	Jasmine Edwards Éliane Le Myre Charlotte Veillette-Cloutier Lizzie Desroches Irene Kouiho Zackary Villeneuve Justin Bastos Isaac Bigras Céleste Bigras Megan Bigras
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	Anne Marie Lopez Patrick Thifault Caroline Laberge
Comité d'acquisition des œuvres d'art	Mario Adornetto
Comité de la famille / Aînés et vie communautaire	Claudette Vaillancourt Kim Valiquette Sophie Pilon Catherine Héroux Jean-Pierre Thome Suzanne Labbé
Comité de la toponymie et du patrimoine	Jacinthe Blanchard-Pilon Sonia Archat Fernand Pottle

Comité de suivi du plan d'action de la politique culturelle	Geneviève Barrière Luce Lamoureux Léticia Lacroix Sam Simard Alexandra Boudreault Jacinthe Blanchard-Pilon Isabel Du Paul
---	---

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-047  
COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTES – DÉPÔT DU COMPTE-RENDU  
DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt du compte-rendu du comité sur la reddition de comptes du 15 décembre 2020 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-048  
ADHÉSION À LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE L'UNION DES  
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT**

ATTENDU que la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux;

ATTENDU que ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

ATTENDU que l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

ATTENDU que le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression;

ATTENDU qu'une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

ATTENDU que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

ATTENDU que les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 une déclaration d'engagement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adhérer à la déclaration d'engagement de l'Union des municipalités du Québec ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ».

DE s'engager à accompagner les élu·es et élu·es municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques.

DE transmettre une copie de cette résolution à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-049  
MANDAT AUX PROCUREURS – CONTESTATION DE L'ÉVALUATION  
FONCIÈRE 2020-2021-2022**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE mandater Me Alain Longval, avocat au cabinet Dunton Rainville, avocats afin de représenter la Ville auprès du Tribunal administratif du Québec dans le cadre des dossiers suivants de contestation de la taxation et de l'évaluation foncière pour les années 2020 à 2022, à savoir :

- Matricule 7552-67-5058-5-000-0000 / SAI-M-303982-2011
- Matricule 7552-67-5058-5-001-0000 / SAI-M-303982-2011
- Matricule 7552-68-4298-6-000-0000 / SAI-M-303036-2011
- Matricule 7552-68-6717-3-000-0000 / SAI-M-303044-2011
- Matricule 7552-78-2969-3-000-0000 / SAI-M-303048-2011
- Matricule 7552-78-7603-3-000-0000 / SAI-M-303058-2011
- Matricule 7552-85-7433-0-000-0000 / SAI-M-303054-2011
- Matricule 7552-87-8390-7-000-0000 / SAI-M-303062-2011
- Matricule 7552-88-7420-1-000-0000 / SAI-M-303064-2011
- Matricule 7552-95-0800-6-000-0000 / SAI-M-303040-2011
- Matricule 7553-31-9054-4-000-0000 / SAI-M-303050-2011
- Matricule 7553-52-6572-4-000-0000 / SAI-M-302996-2011
- Matricule 7652-05-3381-1-000-0000 / SAI-M-303056-2011
- Matricule 7552-76-7037-8-000-0000 / SAI-M-303136-2011

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-050  
CONTRAT D'ENTRETIEN DU LOGICIEL DE LA BIBLIOTHÈQUE –  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2025 – SIGNATURE DU CONTRAT**

ATTENDU que la Ville désire conclure un contrat de support et entretien du logiciel de la bibliothèque avec SirsiDynix (Canada) inc.;

ATTENDU que les dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) exemptent le contrat du processus d'appel d'offres;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter l'offre de SirsiDynix (Canada) inc. au montant de 137 866,52 \$, toutes taxes comprises, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2025, pour le contrat de support et entretien du logiciel de la bibliothèque.

D'approuver le contrat soumis et d'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-051  
AUTORISATION D'UTILISATION DU STATIONNEMENT DU 305, CHEMIN  
DE LA GRANDE-CÔTE – PÉRIODE HIVERNALE 2021**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE permettre aux membres du personnel de l'école Le Sentier d'utiliser le stationnement du 305, chemin de la Grande-Côte du lundi au vendredi durant les heures de travail jusqu'à la fonte des neiges, au plus tard le 30 avril 2021.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-052  
AUTORISATION PERMANENTE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC –  
EMPRISE DU CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – PARTIE DU LOT 3 005 379**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accorder une autorisation permanente d'occupation du domaine public municipal à 42nd Street Design inc. lui permettant d'occuper une partie du lot 3 005 379 du cadastre du Québec, d'une superficie de 58,6 mètres carrés pour l'aménagement et le maintien de cases de stationnement pour la bâtisse commerciale située au 109, chemin de la Grande-Côte, pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

D'approuver les modalités prévues au projet d'autorisation soumis.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-053  
GESTION DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2019 – RAPPORT ANNUEL**

ATTENDU que la production d'un rapport sur l'usage de l'eau potable s'inscrit dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable et s'adresse aux municipalités dotées d'un système de distribution d'eau potable;

ATTENDU que les données recueillies sont destinées à fournir des informations pertinentes aux municipalités et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sur l'usage de l'eau potable dans chaque municipalité;

ATTENDU que les programmes d'aide financière pour des projets d'infrastructures d'eau incluent déjà des clauses d'écoconditionnalité rendant obligatoire l'approbation annuelle du formulaire de l'usage de l'eau potable par le ministère;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt du rapport annuel 2019 sur la gestion de l'eau potable préparé par le contremaître, exploitation eau potable / usine d'épuration au Service du génie et approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 16 décembre 2020.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-054  
ENTENTE DE PARTENARIAT – CHAMBRE DE COMMERCE ET  
D'INDUSTRIE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ET REGROUPEMENT DES GENS  
D'AFFAIRES DE BOISBRIAND – PRÉCISION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE préciser à la résolution 2020-11-460 accordant une aide financière annuelle de 50 000 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et au Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand pour les années 2021 et 2022, que les taxes applicables s'ajoutent à la contribution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-055  
ADHÉSION 2021 – IVÉO**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE renouveler l'adhésion de la Ville à l'organisme IVÉO au montant de 2 874,38 \$ toutes taxes comprises pour la période de janvier à décembre 2021.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-056  
PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE MULTIFAMILIALE AU  
305, MONTÉE SANCHE – RAPPORT DE RÉTROACTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE prendre acte du dépôt du rapport de rétroaction de Gotta Participation du 9 décembre 2020 sur la démarche de participation publique visant la modification du Règlement RV-1441 sur le zonage, du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et du Règlement RV-1440 sur le Plan d'urbanisme en ce qui a trait au projet de construction d'une résidence multifamiliale du 305, montée Sanche.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-057  
PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE MULTIFAMILIALE AU  
305, MONTÉE SANCHE – ORIENTATION DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE poursuivre les procédures de modification de la réglementation d'urbanisme pour la réalisation du projet visé par le rapport de rétroaction du 9 décembre 2020 au 305, montée Sanche.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-058  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2020 montrant un total mensuel de 862 445 \$ et un cumulatif annuel de 91 129 201 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-059**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –**  
**RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 99, RUE YVONNE-LACROIX – ZONE R-1 302**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 12 janvier 2021 portant le numéro R-21-CU-4401 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour la résidence unifamiliale à être érigée sur le lot 6 079 391 du cadastre du Québec au 99, rue Yvonne-Lacroix dans la zone R-1 302 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture option 1 du 27 novembre 2020 préparé par Design 3D Ice;
- plan d'architecture option 2 du 27 novembre 2020 préparé par Design 3D Ice;
- plan d'architecture option 3 du 27 novembre 2020 préparé par Design 3D Ice;
- plan d'implantation du 13 novembre 2020 préparé par Civitas Arpenteurs-Géomètres Inc.;
- perspectives 3D options 1 et 2 préparées le 28 novembre 2020 par Design 3D Ice;
- perspectives 3D option 3 préparées le 4 décembre 2020 par Design 3D Ice.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-060**  
**APPROBATION D'UN CONCEPT D'AFFICHAGE – BÂTIMENT INDUSTRIEL**  
**SITUÉ AU 6110, RUE DORIS-LUSSIER – ZONE I-2 481**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 12 janvier 2021 portant le numéro R-21-CU-4394 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, le concept d'affichage du bâtiment industriel situé au 6110, rue Doris-Lussier dans la zone I-2 481 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- concept d'affichage préparé le 9 décembre 2020 par Posimage;
- plan et simulation des enseignes préparés le 21 août 2019 par Posimage.

Cette approbation est conditionnelle à ce que la structure de l'enseigne détachée soit fermée plutôt qu'en forme de « H ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-061**  
**APPROBATION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNE MURALE – KAMLOOP – 3775, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE I-1 448**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 12 janvier 2021 portant le numéro R-21-CU-4396 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'enseigne murale de l'entreprise Kamloop située au 3775, boulevard de la Grande-Allée dans la zone I-1 448 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation de l'enseigne préparés le 11 novembre 2020 par Zone Enseignes + Éclairage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-062**  
**APPROBATION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNES MURALES – BRICK – 3400, AVENUE DES GRANDES-TOURELLES – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 12 janvier 2021 portant le numéro R-21-CU-4395 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour le projet d'enseignes murales du magasin Brick situé au 3400, avenue des Grandes-Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation des enseignes préparés le 16 novembre 2020 par International Neon.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-063  
APPROBATION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNES  
MURALE ET DÉTACHÉE – AIM RECYCLAGE BOISBRIAND – 4184, RUE  
MARCEL-LACASSE – ZONE I-3 455**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 12 janvier 2021 portant le numéro R-21-CU-4397 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour le projet d'enseignes de l'industrie AIM Recyclage Boisbriand située au 4184, rue Marcel-Lacasse dans la zone I-3 455 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation de l'enseigne préparés le 26 novembre 2020 par Lumi-Vert Service d'enseigne et d'éclairage.

Cette approbation est conditionnelle à l'ajout d'un aménagement paysager à la base de l'enseigne sur poteau et à ce que l'adresse du bâtiment inscrite sur l'enseigne sur poteau corresponde à l'adresse réelle du bâtiment.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-064  
EMBAUCHE – CHEF DE DIVISION, OPÉRATIONS / FORMATION AU  
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'engager monsieur Michel Gareau au poste de chef de division, opérations / formation, cadre régulier à temps complet au Service de sécurité incendie, selon les modalités soumises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-065  
EMBAUCHE – CHEF DE DIVISION, RESSOURCES MATÉRIELLES ET  
IMMOBILIÈRES / FORMATION AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'engager monsieur Louis Poulin au poste de chef de division, ressources matérielles et immobilières / formation, cadre régulier à temps complet au Service de sécurité incendie, selon les modalités soumises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-02-066  
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE  
D'ENTENTE NUMÉRO 66 – SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 66 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait aux mesures temporaires liées au coronavirus (COVID-19, SARS-CoV-2) affectant les cols bleus du Service des loisirs et l'ensemble des cols blancs.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune des questions reçues par écrit n'a trait à un sujet inscrit à l'ordre du jour de la séance.

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

La mairesse et les élus par la suite prennent la parole à tour de rôle.

**RÉSOLUTION 2021-02-067  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE lever la séance à 21 h 4.

Adoptée